VENTES DE LAINES

A LONDRES

(D'un correspondant particulier)

Londres, 30 avril 1920.

Les marchés pendant cette semaine ont été très animés pour les bonnes laines mérinos et les croisés fins, dont les prix sont fermes. Les prix pour les laines mérinos défectueuses, pour les croisés communs et moyens sont moins y p. c. moins élevés qu'à l'ouverture de cette série.

Chronique Locale

ROUBAIX

AUJOURD'HUI, LUNDI 3 MAI :

Aujourd'hui, saint Fermand ; demain, sainte Monique.

124e jour de l'année.

Soleil : Lever, 5 h. 28; coucher, 20 h. 08.

Lune : Pleine lune. Dernier quartier, le 11.

Roubaix renaît mais subit des transformations

Les cheminées d'usine qui fument, l'animation des rues sillonnées d'autos et de voitures, la circulation intense des voyageurs sur les tramways, la quantité de bicyclettes et de motocyclettes qui s'entrecroisent, les vitrines des magasins remplies de marchandises diverses, tout indique un retour certain de l'activité économique et sociale.

Mais sous cette apparence optimiste et réconfortante, couvent un désaccord de difficultés, du tracas, et même de misères. Le pain est gris, la viande est chère, pas de charbon pour cuire les aliments, pas de matelas dans les lits, pas de linge dans les armoires... et du tissu à des prix inabordables dans la ville du drap!

Comme avant la guerre, la vie est douce pour les uns et dure pour les autres, puisque, par ailleurs, les salles de spectacles sont combles et que les commerces et les industries prospèrent.

Mais si Roubaix renaît, il subit des transformations. Le nombre des cabarets, par exemple, tend à diminuer d'une façon très sensible et les buvettes aussi; le cinéma les a tués, et ceux qui résistent, avec la table ronde autour de laquelle les fumeurs de pipes distillent leur chope, ont vu diminuer les clients.

Plus de restaurants populaires autour des usines. Les huit heures de travail, soit divisées, soit d'une traite, permettent aux ouvriers de prendre leur repas chez eux.

Le nombre des petits boutiquiers a aussi diminué. C'est le quartier du Cul-de-Four qui, au point de vue des cabarets et du petit commerce, a été le plus sensiblement touché. Par contre, les voituriers et les maisons de transport par autos, ont augmenté très sensiblement.

En moyenne, les loyers ont subi une hausse de 30 à 50 p. c.; mais pour ceux qui ont voulu à tout prix avoir une maison, il n'y a plus de règle. Et voici deux cas typiques de loyers chers :

Dans le quartier du Sacré-Cœur, une maison d'habitation de 60 francs par mois, a trouvé preneur à 150 francs. Dans le quartier du Fresnoy, un immeuble à usage commercial, de 2.700 francs, a atteint 7.000 francs l'an!

Il n'y a plus de prix pour rien et l'argent n'a plus de valeur.

Quel changement en quatre ans, quelle transformation dans les mœurs et dans la vie! En serons-nous plus heureux? Voire, comme dit Panurge.

LA JOURNÉE NATIONALE EN L'HONNEUR des Mères de famille nombreuse

(DIMANCHE 9 MAI)

La représentation à l'Hippodrome-Théâtre

Cette journée, dont nous donnerons demain le programme complet, sera célébrée brillamment par une représentation de grand gala, à 20 heures, à l'Hippodrome-Théâtre.

Le programme fera sensation : nous pouvons, pour aujourd'hui, dire que « La Fille du Régiment », le bel opéra-comique de Donizetti, sera donné avec une distribution de choix dans laquelle nous remarquons M. Ernst, basse du Grand Opéra de Paris, dans le rôle de Sulpice.

La location est ouverte, à partir d'aujourd'hui, lundi, chez Mme Jubé, 10, rue de la Gare.

LES GUIRLANDES DE LIERRE

Appel du Comité

Les suggestions les plus heureuses et les plus séduisantes parviennent de tous les points de la ville au Comité organisateur de la Journée des Mères.

De toutes les idées, celle qui semble la plus jolie, et qui, dans tous les cas, est la plus souvent exprimée, c'est que le 9 mai, les maisons des plus nombreuses familles de la ville soient ornées et décorées de guirlandes de feuillage et de drapeaux par les soins des familles voisines, pères de célébrer la plus belle d'entre elles.

De nombreuses demandes, auxquelles le Comité s'excuse de n'avoir pas pu répondre, lui sont parvenues, soit directement, soit par l'intermédiaire du « Journal de Roubaix », pour tenir, à la disposition des comités de quartiers, des drapeaux et des guirlandes.

Pour répondre à ces demandes, le Comité fait appel, d'une part, à tous ceux qui ont, dans leur jardin, des murs recouverts de lierre, et, d'autre part, à toutes les jeunes filles de la ville, pour qu'elles veuillent bien, entre amies, se grouper et consacrer quelques heures à confectionner des guirlandes de lierre, qui serviront à la fois à orner les maisons des Familles Nombreuses et à décorer les portiques qui seront élevés sur le passage du cortège.

Les fils des Familles Nombreuses viennent de sauver la Patrie.

Ceux d'entre nous qui ont assisté, en Allemagne, à la fête des troupes, ont vu quel usage artistique les Rhénans savent faire de ces guirlandes de lierre.

Roubaix ne peut pas faire moins pour les vailleurs de ses enfants, et c'est avec confiance que le Comité adresse cet appel, sûrs qu'il sera entendu.

Le Comité.

LE CORTÈGE EN L'HONNEUR DES MÈRES

Afin qu'il n'existe aucune méprise sur le rôle des mères invitées à la cérémonie, rappelons que la Jeunesse étant consacrée à glorifier les mères de familles nombreuses, celles-ci ne prendront pas rang dans le cortège, mais qu'au contraire le cortège défilera devant les mères pour leur rendre hommage.

Les avertisseurs d'incendie

Les services spéciaux des Sapeurs-Pompiers ont terminé l'installation de ces appareils que plusieurs fois nous avons réclamés à cette même place. Les différents quartiers de la ville en ont été dotés, comme on pourra le remarquer dans la liste des emplacements des avertisseurs d'incendie que nous donnons ci-dessous :

Numéros des avertisseurs. — 12. Estaminet Sagard (angle des rues du Grand-Chemin et de l'Hospice). — 13. Débit de tabac, place du Trichon. — 14. Débit de tabac, rue de Lille, 134. — 15. Poste de police, rue des Arts. — 16. Estaminet Evens, rue d'Inkermann, 109 (face à la rue Richelieu). — 17. Collège de jeunes filles, boulevard de Douai. — 18. Café Chilaux, boulevard Montesquieu, angle rue de Lille. — 19. Débit de tabac, rue de l'Epeula, 134.

21. Estaminet Timmerman, angle des rues du Grand-Chemin et de l'Ecosse. — 22. Estaminet Decock, angle des rues Boucher-de-Perthes et du Luxembourg. — 23. Teinturerie Gryzel, rue de Mouvaux. — 25. Débit de tabac, rue du Fresnoy, 44. — 26. Estaminet Robert, angle des rues de la Gare et des Champs. — 27. Débit de tabac, place Notre-Dame. — 28. Poste de police, rue Saint-Vincent de Paul. — 29. Café Baillon, angle des boulevards de la République et d'Armentières.

31. Estaminet Delphens, angle des rues de Tourcoing et de la Guinguette. — 32. Estaminet Renard, angle des rues de l'Alma et Henri Carrette. — 33. Estaminet Arthur Degrave, rue de la Fosse-aux-Chênes, 56. — 34. Café Leary, place de la Fosse-aux-Chênes. — 35. Poste de police, rue Voltaire. — 36. M. Théophile Delplanque, angle des rues Desbonnets et de Flandre. — 37. Estaminet Parent, angle de la rue de la Vigne et du boulevard de Metz. — 38. Estaminet Carrette, angle des rues d'Alger et du Calvaire. — 39. Poste de police Grand'Rue, 222.

41. Estaminet Bailleul, place Nadaud. — 42. Estaminet Lemire, angle des rues Pellart et Lacroix. — 43. Estaminet Tanghe, angle des rues du Collège et du Fort. — 44. Estaminet Depouvre, angle des rues Pellart et Pauvrée. — 45. Estaminet Delannoy, angle de la rue du Collège et de la Grand'Rue. — 46. Estaminet de la Tonne d'Or, angle du boulevard Gambetta et de la rue de Lannoy. — 47. Estaminet Meulard, angle du boulevard de Beaurepaire et rue Franklin. — 48. Estaminet Van Cornu, angle des rues Pierre-de-Roubaix et du Tilleul. — 49. Débit de tabac, boulevard de Mulhouse, angle rue Beaumarchais.

51. Estaminet Leuridan, rue de Lannoy, 441 (Fort-Rouge). — 52. Estaminet Nutte, angle des rues de Lannoy et Montgolfier. — 53. Poste de police, place Sainte-Elisabeth. — 54. Estaminet Cottelain, place du Travail, angle du boulevard de Lyon. — 55. Estaminet Verroulet, angle des rues Ma Campagne et Decrême. — 56. Estaminet Louis Lannoy, rue du Moulin, 46. — 57. Théâtre Hippodrome, rue des Longues-Haies.

Indépendamment du réseau des avertisseurs publics, la caserne des Sapeurs-Pompiers (téléphone 601), est en communication la nuit comme le jour, avec tout le réseau téléphonique.

Au Ravitaillement

Tous les jours, aux Halles vente libre de : Eau de Javel et Brosses. Beurre frais de Normandie, 15 fr. la k.; beurre de Hollande le kil. 13 fr. le k.; Fromage Chester, 9 fr. le kil.; Saumon, Sardines, Corned-Beef, Bœuf conservé.

VIN ROUGE, 3 fr. 75 le litre

Lundi 3, de 8 à 11 h., 12e jaunes et vertes, de 2 à 4 h., 11e jaunes et vertes.

LE PAIEMENT DES ALLOCATIONS MILITAIRES aura lieu lundi 3 mai, dans l'ordre ci-après, de 8 à 10 h., les familles dont le sinistre a été démobilisé en septembre 1919.

Canton Est : de 3 à 5 h., n° 2.068, E. 8.048 à 29.754 et de 26.572 à 130.200.

Canton Ouest : de 3 à 4 h., E. 2.243 à 130.158, 31.250 à 130.235. — Les portes seront fermées le matin, à 10 h. et le soir à 4 h. précises.

LES RETRAITES OUVRIÈRES & PAYSANNES. — Le paiement de l'échéance de mai des retraites ouvrières sera fait aux jours et heures désignés ci-après :

Union Mutualiste de Roubaix : le lundi 3 mai, de 2 h. à midi. — Caisse départementale de Lille : le mardi 4 mai, de 5 à 6 h. du soir. — Caisse nationale des Retraites, rue Mimerel, 19 et du Moulin, 130 :

Lettres A B C, mardi 4 mai, de 9 h. à midi; lettres D E F, mercredi 5 mai, de 9 h. à midi; lettres G à M, jeudi 6 mai, de 9 h. à midi; lettres N à Z, vendredi 7 mai, de 9 h. à midi.

LE PAIEMENT AUX RÉFRACTAIRES (Groupe C). — Mardi 4 mai, à 8 h., 40.501 à 40.200; à 9 h., 42.001 à 42.500; à 10 h., 40.801 à 40.700; à 11 h., 40.701 à 40.800; à 2 h., 40.801 à 41.100; à 3 h., 41.101 à 41.500; à 4 h., 41.501 à 41.900.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA « JEUNESSE PRÉVOYANTE DE L'EPEULE » (société mutuelle et de dotation), a eu lieu dimanche, à 15 heures, au siège de la société, 71, rue Hermitte, sous la présidence de M. Vérez, assisté des membres du Comité. La situation financière est florissante et s'établit comme suit au 31 décembre 1919 : Actif : espèces chez le trésorier, 6.173 fr. 40; Caisse des dépôts et consignations, 28.847 fr. 10; prévisions, 1.537 fr., soit 36.557 50. Passif : Compte total, 25.230 fr. 10; frais de gestion, 75 fr.; réserves statutaires, 500 francs; réserve éventuelle, 10.752 fr. 40, soit 36.557 50. Il a été procédé ensuite au renouvellement des membres du Conseil d'administration. Ont été élus : MM. Léon Vérez, président; Jules Pollet, Emile Quenez, vice-présidents; Nicolas Daines, trésorier; Arthur Houssoun, secrétaire général; Henri Lambert, secrétaire adjoint. Administrateurs : MM. G. Chantry, F. Clocke, L. Plouvier, P. Roussel, L. Camart.

Le président, dans une causerie rouée, a exposé les avantages que les sociétaires retirent en participant à l'œuvre mutuelle et à celle de la dotation. Les versements effectués en faveur de la première, en cas de non utilisation, sont reversés à la seconde, ce qui permet d'accorder une dotation très appréciable, puisque la société, qui compte 510 membres, a déjà remboursé comme dotation une somme de 10.614 fr. 35.

Un tel résultat explique la marche ascendante de la « Jeunesse Prévoyante de l'Epeule ».

LE SYNDICAT DES VOYAGEURS ET REPRÉSENTANTS DE COMMERCE DE ROUBAIX-TOURCOING ET ENVIRONS a tenu son assemblée générale dimanche, à 11 heures, Café Belle-Vue, rue Neuve, sous la présidence de M. Dauphiné, entouré des membres du Comité.

Une intéressante causerie a été faite par M. Furet sur l'impôt sur le revenu. Le secrétaire a exposé la situation financière, qui est prospère, et donne un avoir de 4.671 fr. 74, malgré tous les frais supportés jusqu'à ce jour. On a procédé ensuite au renouvellement des membres de la Commission, qui ont recueilli l'unanimité des 125 membres présents.

La séance a été levée, après l'admission de nouveaux sociétaires.

LES VÉTÉRANS DES ARMÉES DE TERRE ET DE MER (1550e section) ont tenu une assemblée générale dimanche, à 11 heures, au local, salle de Gymnase, 8, rue du Grand-Chemin, sous la présidence de M. Cottelain, entouré des membres du Conseil d'administration. Conformément à la demande du Comité central de Paris, on procède, par vote, à la nomination de trois membres au Conseil général et de deux membres au Conseil d'administration.

M. H. Cambry, secrétaire, donne lecture des différents procès-verbaux, qui sont adoptés à l'unanimité. Le secrétaire trésorier certifie certaines abscences qu'il attribue à des changements d'adresse et invite les sociétaires présents à faire dans leur entourage une propagande active pour amener de nouveaux adhérents.

M. le Président engage les membres de la section à assister, nombreux, à la fête organisée en faveur des mères de famille nombreuse, le 9 mai.

MALLE FRIPO. — En vente : Fromage tout crème, 8 à 10 le kg; Chester, 9 à 10; Camembert, 2; Gruyère, 10 à 11; Gouda, 9 à 10. Beurre cuisine, 12.50 et 14; extra recommandé, 16. Vin rouge, 2; blanc, 2.50; Jambons, 5.50. Hareng, 2 fr. les 12. Margarine, 7 et 7.25. Chicorée, 8 et 8.50 le kg. 4.000 kgs pain d'épices à 4 fr. 50338

LA SOCIÉTÉ CIVILE DE RETRAITES « L'AVENIR DU PROLÉTARIAT » a tenu sa réunion mensuelle dimanche matin, Café du Grand Parc, rue du Vieil-Abreuvoir, sous la présidence de M. Leghis, entouré des membres du Comité. Le président a annoncé aux sociétaires que les tirages de mai et décembre comporteraient chaque fois un lot de 100 francs par 50 sociétaires; il a invité les intéressés à verser les fractions d'annuités pour compléter les années donnant droit à la retraite.

Après avoir rappelé les avantages que les adhérents obtiennent en se conformant aux statuts de la société, M. Leghis a déclaré que le nombre des membres inscrits pour la section de Roubaix s'élève après-guerre à 337.

WATTRELOS

LES TICKETS DE PAIN A PRIX REDUIT pour mai seront remis à la Mairie, bureau de ravitaillement, dans l'ordre alphabétique suivant

Mardi 4 : lettres A à Da; mercredi 5 : Db à p; jeudi 6 : Q à R; vendredi 7 : T à Z. — Se munir de la carte de ravitaillement.

RAVITAILLEMENT. — Mardi 4, numéros 841 à 1.250.

E. WERNER Joaillier-Orfèvre 24, rue Nationale, LILLE

CYSOING

CONSEIL DE RÉVISION. — Tous les ajournés de la classe 15 à 20 et les jeunes gens de la classe 1920 non incorporés en mars dernier, devront se présenter au conseil de revision qui aura lieu le 21 mai, à 15 heures, à l'hospice de la commune.

MERCIER Frres de PARIS
La plus importante exposition de **MOBILIERS**
A LILLE, 179, RUE NATIONALE

TOURCOING

AUJOURD'HUI, LUNDI, 3 MAI :

Marché, de 8 heures à midi.

Caisse d'Epargne, de 9 h. 30 à 11 h. 30.

Hôtel de Ville : Bureaux ouverts au public de 10 heures à midi et de 2 à 4 heures.

Une réunion des commerçants à la salle des fêtes de l'Hospice

Une lettre de protestation au Maire contre le maintien du Comité de Ravitaillement. Un vœu en faveur de la Confédération générale du Commerce

Dans la salle des fêtes des Hospices, rue de Tournai, a eu lieu, dimanche matin, une importante réunion des commerçants-détaillants de la ville, sous la présidence de M. Louis Reynaud, président de l'Union Syndicale, entouré des membres de la commission.

En ouvrant la séance, le président démontre aux commerçants la nécessité d'adhérer au syndicat de leur corporation.

Protestation contre le maintien du Comité de Ravitaillement

Il informe l'assemblée que le Comité se propose d'adresser à M. le Maire et aux autorités supérieures une lettre de protestation contre le maintien, à Tourcoing, du Comité de Ravitaillement. Ce n'est pas, dit-il, au moment où le commerce va se voir accabler de charges nouvelles écrasantes qu'il est possible de laisser subsister cet état de choses. Lecture est donnée de cette lettre.

Elle constate qu'en lieu de diminuer ses opérations, le Comité les étend sans cesse, exerçant vis-à-vis des commerçants, une « concurrence déloyale », puisqu'il n'est pas astreint aux mêmes charges. La lettre affirme que le Comité d'alimentation a sa raison d'être « dans les avantages personnels de certains intéressés ». Elle demande pourquoi les commerçants ne recevraient pas des marchandises comme le boulanger et le charbonnier, puisque leurs patentes n'ont pas été supprimées ? Elle demande aussi pourquoi on oblige les mères de famille à faire un chemin parfois bien long et ensuite la queue pour venir chercher ce dont elles ont besoin. Enfin, la lettre attire l'attention « sur le danger, pour l'ordre, de créer un fort contingent nouveau de mécontents, si ces justes revendications ne sont pas prises en considération ».

Causerie de M. Taffin

M. Taffin, président de l'Union interprofessionnelle de Lille, expose avec clarté et méthode les charges que la nouvelle loi fiscale fait peser sur le commerce. Il indique aux commerçants la méthode à employer en vue de ces impositions, qui porteront : 1° sur les bénéfices commerciaux; 2° sur le chiffre d'affaires; 3° sur le revenu global.

M. Taffin fait une critique des économats patronaux, des coopératives de consommation, des magasins municipaux et des coopératives militaires.

Il termine par un appel en faveur des syndicats des commerçants, qui devront réaliser des fonds importants afin de pouvoir faire des achats en commun.

Les vœux

M. Lecat, vice-président du Syndicat de Tourcoing, présente alors un vœu tendant à obtenir des commerçants une ristourne réelle pour les familles nombreuses. Cette demande a été soumise à l'Union Syndicale par le président de l'Association des pères de famille.

L'assemblée adopte enfin les vœux suivants :

Impositions. — 1. Qu'aucune imposition non perçue au cours des années de guerre ne puisse être réclamée aux régions envahies;

2. Que, pendant un délai de cinq années, à dater du 1er janvier 1919, les commerçants ne soient imposés au titre de l'impôt cédulaire sur les revenus que sur le coefficient minimum appliqué à l'impôt sur le revenu commercial;

3. Que l'article 46 de la loi des dommages, prévoyant le règlement par compensation avec les réparations dues aux sinistrés, reçoive son application la plus large.

Coopératives. — Que les coopératives militaires limitent leur action aux seuls détenants militaires sous les drapeaux.

La propriété commerciale. — Le vote par le Sénat du projet sur la propriété commerciale.

La spéculation illicite. — Le vote de la proposition de loi de M. René Lefebvre obligeant les tribunaux à tenir compte, pour l'établissement du bénéfice commercial, de l'avis des syndicats intéressés comme aussi à rechercher les responsabilités chez les véritables exploiteurs.

Contrôle d'achat. — Création d'un contrôle d'achat s'appuyant sur la puissance des grandes associations existantes et recherche avec elles des moyens les plus pratiques pour faire baisser le coût de la vie, en supprimant tous les intermédiaires inutiles.

Confédération Générale du Commerce. — Qu'une entente intervienne entre tous les syndicats commerciaux de France en vue de former une Confédération Générale du Commerce.

La séance a été levée à midi.

La Journée des Mères de Famille au Blanc-Seau

A l'appel de l'Administration municipale en vue d'organiser le 9 mai, la Journée des Mères de Famille, le Blanc-Seau a répondu avec empressement.

Un Comité groupant toutes les bonnes volontés, s'est immédiatement formé et a tenu, au Poste de Secours, sous la présidence de M. Jules Florin, une première réunion afin de jeter les bases de la fête à organiser dans ce vivant quartier de la ville.

Bien que la journée du 9 mai ne soit en quelque sorte, que préparatoire à la véritable fête qui doit avoir lieu en juin, nous croyons pouvoir annoncer que le Blanc-Seau apportera des soins tout particuliers pour que cette première revête un caractère imposant.

Un grand cortège se déroulera de 3 à 6 heures, et le Comité fait appel aux groupements et sociétés diverses du Blanc-Seau, les invitant à se joindre en se faisant inscrire au préalable, aux sociétés musicales et de gymnastique afin de donner à cette partie de la fête toute l'ampleur désirable.

Les habitants sont également invités à pavoiser et à décorer leur maison.

Des groupes de jeunes filles offriront des fleurs, cartes et insignes à la générosité de la population et le produit de la collecte centralisée par un Comité national permettra de soulager bien des infortunes causées par la guerre.

Nous aurons l'occasion de reparler de cette fête dont le but très louable rencontrera partout le plus bienveillant accueil.

Au Coin de Terre et Foyer Tourquennois

Une réunion à Notre-Dame de Lourdes

Une réunion plénière a eu lieu dimanche, à 11 heures, à Notre-Dame de Lourdes. Au cours de cette réunion, M. l'abbé Lehombre rappela la belle fête du dimanche 18 avril et son caractère tout familial. Il fit appel aux pères de familles nombreuses pour la fête du 9 mai et leur rappela le devoir d'entrer dans les groupements organisés dans les divers quartiers de la ville.

Ensuite M. Albert Deschamps, conseiller municipal à Tourcoing, parla de la crise du logement, de la nécessité de la surproduction, de l'économie, de l'éducation familiale. Il montra quel était l'esprit des œuvres du Coin de Terre et Foyer Tourquennois.

M. Deltout le remercia en termes délicats. M. Jossand, au nom des jardiniers, adressa alors ses remerciements au Comité central pour le bien-être que procurent les œuvres sociale du Coin de Terre.

Une tombola très fournie a terminé la réunion dans la cordialité.

UNE SOLENNITÉ ARTISTIQUE AU COLLÈGE DE TOURCOING. — La séance musicale organisée dimanche, à l'Institution Libre du Sacré-Cœur, a réuni une assistance choisie dans la vaste salle des fêtes, qui était littéralement bondée.

Ce succès est tout à l'honneur des organisateurs avisés qui s'étaient assuré le concours d'artistes sélectionnés pour l'interprétation des œuvres choisies des maîtres de la science musicale, que les dilettante qui composaient la majeure partie de l'auditoire, goûtèrent avec délices.

Parmi les œuvres remarquablement savantes qui figuraient au programme, nous citerons en vedette l'Oratorio de Gounod, « La Rédemption » dont les trois fragments : 1° Promesse de Rédemption, 2° La Marche au Calvaire, 3° Le Christ s'est fait pour nous obéissant, furent enlevés avec une cohésion parfaite par la masse chorale, habilement soutenue par la Symphonie. Nous devons vivement féliciter M. l'abbé Desmarchelier, le maître de chapelle, qui dirigea avec beaucoup de maîtrise.

La Fanfare du Collège se distingua également par plusieurs brillantes exécutions, sous la direction de M. Martin.

Le public a aussi accordé ses faveurs à plusieurs artistes avantageusement connus, notamment M. Jean Wibaut, professeur de chant, qui s'est fait entendre dans des airs de Massenet et de Benjamin Godart; Jules Watteeuw, dont les gaîtouettes dérident, même les plus sceptiques.

A côté de ces artistes toujours applaudis, nous devons rendre hommage au talent admirable des instrumentistes tels que MM. Albert Heinrich Dieusart, Martin, qui ont été beaucoup appréciés dans des productions soignées. En un mot, ce fut une soirée musicale hors ligne, qui fut avantageusement commentée par l'assistance qui en gardera, croyons-nous, une excellente impression.

UN VOL, QUAI DES CANOTIERS. — Dans la soirée de samedi, vers 10 heures, un vol a été commis au préjudice de M. Brakevel, cafetier et marchand de graines et fourrages, quai des Canotiers, 3 : un vélo, un violon et plusieurs bronzes ont disparu.

APRÈS BOIRE. — Un jeune homme, Jules Scrite, 19 ans, demeurant rue de Flandre, 7, a été mis en état d'arrestation pour violation de domicile et rébellion à la police. Se trouvant ivre, samedi soir, l'individu injuriait et poursuivait les passants. Un garçon boulanger, M. Léon Vandendriessche, voulant éviter les invectives de Thiroux, s'était réfugié dans le café de M. Vandenbroucke, rue du Beau-Lanier, mais Scrite, devenu furieux, enfonça la porte de l'établissement. On informa la police et lorsque les agents vinrent pour l'arrêter, l'individu opposa une vive résistance.

UN ÉBRANLEMENT TAMPONNE PAR LE TRAMWAY. — Le tramway E, arrivant des boulevards, a tamponné, hier, vers 17 heures, rue Carnot, une charrette à bras chargée d'œufs, traînée par M. Gustave Hostyn, demeurant 125, rue de la Latte, propriétaire du chargement. Celui-ci a été renversé et blessé légèrement aux genoux. La marchandise est perdue. Les dégâts matériels qu'il en est résulté de part et d'autre aux véhicules, sont peu importants.

BLESSÉ PAR LES COUTEAUX. — Au peignage de M. Alphonse Six, rue du Flocon, un modeleur, M. Raymond Bruwaene, 33 ans, demeurant 220, rue du Flocon, s'est blessé aux soutènes de la dressesse en voulant retenir une planche. M. le docteur Desurmont a constaté des plaies multiples aux doigts, mettant à nu les tendons extérieurs. L'incapacité de travail sera de six semaines, avec réserves.

POUR ACHETER VOS TAPIS au prix de fabrique, adressez-vous Etablissements A. Rombaux et Cie, 16 bis, rue de Tarcenne (Place Thiers) Tourcoing. Tapis d'appartements, d'escaliers, carpettes. Tapis d'orient, etc. Devis et plans sur demande. Téléphone 769.

ENTRE LE BOIS ET LE FER. — A la filature de MM. L. et P. Motte frères, rue des Piats, un manœuvre, M. Alphonse Vandewaele, 55 ans, domicilié à Neuville, 46, rue de Gand, a eu l'index gauche écrasé entre un morceau de fer et de bois. M. le docteur Defosses a constaté une plaie contuse avec fracture de la phalangette, qui exigera un repos de vingt jours.

SOUS LA ROUE DU CAMION. — Un manœuvre, M. Georges Thiesse, 35 ans, domicilié à Monsecron, 90, rue Remerville, était occupé à décharger des balles dans la cour de la Petite Vitesse, pour le compte de M. Sacre-Permandé, quand, par suite d'une glissade, il eut le pied droit écrasé sous la roue du camion. M. le docteur Debuchy a relevé une plaie de l'extrémité des deux premiers orteils. L'ouvrier sera contraint à un repos d'un mois.

MOUVAUX

RAVITAILLEMENT DE LA SEMAINE. — Il sera mis en vente, du lundi 3 au samedi 8 mai : Café torréfié, 500 gr., 4 fr.; sucre en poudre, 750 gr., 2.30; lait condensé, la boîte, 1.50; cacao, 250 gr., 1.60; riz, 500 gr., 0.90; beurre frais, la livre, 6.50; saindoux, 500 gr., 4.00; sel, le kilo, 0.35; croquettes, la boîte, 0.50; savon de lessive, 500 gr. environ, 2.00.

MARCQ-EN-BARŒUL

UNE MAIN ECRASÉE. — Un ébarbeur, Félix Thiée, 61 ans, demeurant rue de Marquette, et travaillant à la fonderie J. Cocard, rue Nationale, 45, a reçu un morceau de fonte sur la main droite, en passant une cuvette en fonte. Le docteur Delenouville a constaté une plaie profonde qui nécessitera un repos de 15 jours, sauf complications.

COMINES

VOL DE BOIS. — La gendarmerie a dressé procès-verbal à Paul Vandecasteele, 17 ans, et à Joseph Migniaere, 18 ans, demeurant tous deux à Comines, surpris à transporter du bois volé au préjudice de la Reconstitution.

LES AGENTS DE L'ENNEMI

L'AFFAIRE BLANQUART

Dans son audience de mardi 4 mai, le premier conseil de guerre, présidé par le colonel Rabault, jugera Louis Blanquart, inculpé d'intelligences avec l'ennemi dans l'affaire de la « Dame Blonde ». Me Lefebvre prendra la défense de l'accusé.

CARNET DU JOUR

MARIAGES

— Nous apprenons le prochain mariage de M. Michel Crop, président de la Jeunesse catholique et de la société de gymnastique « La Saint-Michel » de Bousbecque, vice-président de la Fédération des Groupes de Jeunesse catholique de Tourcoing et de ses cantons, fils de M. Désiré Crop, conseiller municipal, et de Madame, née Castel, avec Mlle Marie-Thérèse Catteau, fille de M. Achille Catteau-Castelain et sœur de M. Léon Catteau, adjoint au maire de Bousbecque.

— On annonce également de Bousbecque les fiançailles de M. Louis Delannoy, industriel, décoré de la croix de guerre, ancien président de la Jeunesse catholique, fils de M. et Mme Louis Delannoy-Catteau, avec Mlle Berthe Masuart, fille de M. Emile Masuart, ingénieur, directeur des établissements Daile frères et Lecomte, et de Madame, née Denis.

CONCERTS & SPECTACLES

ROUBAIX. — Le Grand Cirque Franco-Belge à l'Hippodrome. — La soirée d'adieux. — C'est ce soir à 8 h. que l'excellente troupe du Grand Cirque Franco-Belge que les spectateurs admirent et applaudissent à chaque séance, donnera sa représentation d'adieux. Tous les artistes individuellement prendront part à cette brillante soirée.

— Une soirée récréative au Cercle Saint-Eloi. — Les familles qui remplissaient, dimanche, la salle des fêtes du Cercle Saint-Eloi, ont passé une très agréable soirée. Le programme heureusement conçu, était des plus attrayants, ce qui explique le nouveau succès remporté par d'excellents interprètes.

Une symphonie homogène et brillamment exécutée, plusieurs morceaux d'ouverture, les chansons et monologuistes ont été chaleureusement acclamés. Nous devons mentionner un sentimental petit drame en deux actes : « Le médecin de campagne », qui avait déjà été si goûté le dimanche précédent; les acteurs ont droit à des éloges, tant ont rempli leurs rôles avec un naturel parfait. Il en a été de même pour la comédie : « A qui le Nerveux », très bien rendue, et qui a fait une heureuse diversion.

TOURCOING. — Théâtre Municipal. — Dimanche 9 mai, deux représentations de gala en matinée et en soirée, du grand succès de Théâtre de l'Odéon : « Le Chemineau », pièce en 4 actes de J. Richepin, de l'Académie française.

ROUBAIX
SALLE SAINTE-CECILE Lundi 3 mai Matinée à 2 h. Soirée à 7 h. 30
à grand orchestre. Le Cœur et la Petite main, Le Fils d'Orient, Les yeux d'Aziut (le épisode) : L'auto tragique, Zigoto aux bains de mer, scène comique. 503554

CASINO-PALACE Grande-Rue 50 bis, ROUBAIX
C'est définitivement ce soir qu'aura lieu la dernière représentation de « L'Héritière en loterie », la charmante opérette de R. Goubier. Les délicieux interprètes de la « Cocarde » et de « L'Héritière » quittent notre ville mardi par le premier train. Adieu aux retardataires qui ne sont pas venus applaudir les parfaits interprètes de la troupe de M. Edouard Daurelly. 503716

GALMONT SALLE DUBUS r. des Champs, 57-59, Rx **CINÉMA**
Lundi 3 mai, matinée à 3 h., soirée à 7 h. ½. 503626

TOURCOING
TOURCOING-HIPPODROME
Programme des 1er, 2 et 3 mai : Voyage en Auvergne; Les Lèvres closes, drame policier; Liance a des douleurs; Burrubas; Suzy l'espiègle, comédie; Gaumont-Actualité; Moleskin illustrateur de Y.M.C.A. 50263

PETITE CORRESPONDANCE

Rubbo-Willems. — C'est à la Chambre de Commerce que vous trouverez ce renseignement. — Rubbo 134. — Il peut donner congé. Mais le locataire peut réclamer une indemnité pour les frais. Le juge de paix est compétent. — B. D. Tourcoing. — Il peut demander la naturalisation. Voir le bureau de l'Etat-Civil, à la Mairie, pour la constitution du dossier. Il sera soumis aux obligations militaires. — Ancien prisonnier 9461. En principe oui, puisqu'il s'agit d'une pension d'après-guerre. — H. G. 180. — C'est absolument inutile. — P. S. A. — Il est proportionnel à la recette. Renseignez-vous avec le Bureau de Bienfaisance. — D. G. 1. — Un sur — Cuso 84. — 1. 1 mois d'avance, à moins qu'il ne s'agisse d'une maison à usage de commerce ou d'une stipulation expresse contraire dans les conditions de la location; 2. Par huissier; 3. La ville n'a pas encore fait semblable intention à ce sujet. — Sailly. — Adressez-vous à la Mairie, pour la constitution de votre dossier. — Pas bonnes nouvelles. — Puisque la location date d'avant-guerre, vous pouvez encore prorroger dans le délai de 30 jours qui suit le congé donné par le propriétaire. Votre prorogation régulièrement faite, le propriétaire ne peut vous expulser ni vous exigeriez pendant 3 ans. — B. L. W. — Votre n'avez droit à pension que si la dérée de votre mari a été causé par une blessure ou par une maladie contractée au service. Ecrivez à la sous-intendance, Service des Pensions, à Lille, pour demander des nouvelles de votre dossier. Si ce dernier n'est pas consolidé, hâtez-vous de le faire. Voyez, à ce sujet, le Bureau militaire de la Mairie.

A. B. — Non. — Lapin bleu. — 1. Non. A partir de 30 ans, vous êtes entièrement libre. 2. Elle peut demander l'Assistance judiciaire. Pour cela, écrire au Procureur de la République à Lille, en donnant des explications détaillées de l'affaire et en joignant un certificat de non imposition délivré par le percepteur et un certificat d'indigence délivré par la Mairie. La Bureau d'A. J. devant lequel vous serez convoqué décidera s'il y a lieu ou non de vous l'accorder. Dans l'affirmative, un avocat d'office vous sera désigné par le bâtonnier de l'ordre des avocats; 3. Aucuns n'est spécialement exigés : livret de mariage, carte d'électeur, extrait de naissance, etc. — Jossette. — Votre locataire a droit à la prorogation pendant un temps égal à la durée de sa mobilisation. L'exonération est une chose différente. Elle n'existe plus de droit depuis le 26 avril dernier. Le décret de mobilisation des hostilités est bien du 24 octobre 1919, mais la date de promulgation de la loi sur les loyers en pays envahis est le 25 octobre, applicable 1 jour après (date d'arrivée du « Journal Officiel »). — G. R. 123. — Non. Mais à cette de la loi sur les accidents de travail (9 avril 1898). — Un ancien du 30e. — Il a le droit de vous expulser. Il n'y a pas de location — 123 Marguerite. — Le Communauté étant divisée, la moitié appartient à chacun des époux. — R. A. 1020. — 1. La pension continue, mais la moitié est reversée sur la tête des enfants; 2. Tout dépend de l'époque de la location. C'est une location verbale d'avant-guerre, vous pouvez proroger pendant le délai de 30 jours qui suit le congé du propriétaire.

Lecteur assidu D. L. — Il bénéficie de l'amnistie s'il a été déclaré insoumis avant le 2 août 1914. — G. W. 1488. — Vous êtes soumis à la loi belge dans loyers et non à la loi française. — Lumil Rathbaire. — C'est au Bureau militaire de la Mairie ou au Bureau de recrutement de Lille qu'il faut vous adresser. — Sarah-Bernardt B. B. 64. — Si vous refusez le placement, le propriétaire vous appellera en Justice de Paix et vous expulsera. — K. K. B. 1415 — La pension va à la femme s'il n'y a pas eu de séparation judiciaire mais pour moitié seulement, l'autre moitié va à l'enfant du premier lit qui n'a pas encore 21 ans et jusqu'à cet âge. — Un ancien patriote. — 1. Il y a encore moratorium; donc le règlement n'est pas exigible dès maintenant. On entend toujours une loi qui fixera les délais à accorder aux débiteurs; 2. C'est un dommage indirect. — Georgette n. 4. — Il n'y a pas de prime spéciale pour votre cas. — A. L. — K